

Inauguration de la Voie de Liaison Nord

Dossier de presse - 7 juin 2016



CONTACT PRESSE

Hélène VALLEIX
64, avenue Georges-Dumas
87031 LIMOGES Cedex 1
Tél. 05 55 45 79 09
helene_valleix@agglo-limoges.fr

La Voie de Liaison Nord (VLN) a été l'un des projets majeurs de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole à l'instar de la Voie de Liaison Sud (VLS), inaugurée en septembre 2005. Aujourd'hui l'ensemble des travaux (phases 1 et 2) est terminé.

Suite à deux réunions publiques qui se sont déroulées en mai 2009 (à Beaune les Mines et au Palais sur Vienne) durant la phase de concertation publique (du 20 avril au 19 juin 2009) et à une enquête publique réalisée en mars/avril 2011, le chantier de la Voie de Liaison Nord avait débuté en juillet 2012.

La première tranche des travaux, inaugurée en novembre 2013 avait permis la création d'une nouvelle voie, proposant une liaison plus directe entre les communes de Rilhac-Rancon, le Palais-sur-Vienne (et son parc d'activités du Châtenet), le bourg de Beaune-les-Mines, la Zone industrielle Nord et le centre-ville de Limoges. Ce nouvel axe (3,9 km de voies réalisées dont 1 km réaménagé) offre aujourd'hui une alternative à l'autoroute A20, souvent chargée en trafic et a eu pour objectif de favoriser l'essor économique de la Communauté d'agglomération en proposant les meilleures conditions possibles de sa dynamisation : un réseau routier optimisé sur la partie Nord, mais également des conditions de circulation améliorées et sécurisées.

Cette voie a aussi permis d'assurer la desserte du futur parc d'activités de la Grande-Pièce et grâce à l'aménagement d'un nouveau pôle d'échange multimodal et à la création de voies cyclables tout au long du nouvel axe, de développer les modes de circulation alternatifs à la voiture : piétons, vélos, transports en commun...

La Voie de Liaison Nord qui s'inscrit dans un projet global comprend aujourd'hui, au total, la création de 4,5 km de voie nouvelle. En effet, la seconde phase des travaux qui s'est déroulée entre 2015 et 2016 avait pour objectif de permettre de relier les 400 ha de la Zone Industrielle Nord aux 40 ha du parc d'activités de la Grande Pièce. Cette phase a ainsi consisté en la création d'un passage sous l'A20 (ripage d'un tunnel) permettant d'ouvrir cette liaison.

Le coût des travaux de la Voie de Liaison Nord s'est élevé à 16 590 000 euros TTC (phase 1 : plus de 12 M d'euros et phase 2 plus de 4,3 M euros), financés par la Communauté d'agglomération Limoges Métropole. Ce chantier d'envergure a bénéficié de subventions de la part du Conseil Départemental de la Haute-Vienne à hauteur de 3 M d'euros et du FEDER (Fond Européen de Développement Régional) à hauteur de 540 000 euros.

9 des 12 lots, qui ont constitué le chantier, ont été réalisés par des entreprises locales et régionales. Sur 180 000 heures de travaux réalisés, plus de 4 000 heures ont été réalisées par le biais de l'insertion professionnelle.

SOMMAIRE

I. Communiqué de presse

II. La Voie de Liaison Nord, un nouvel axe paysager et sécurisé

- Une nouvelle voie urbaine
- Un pôle d'échange multimodal
- Un tunnel sous l'A20

III. Une voie pour l'essor économique du territoire

- Des objectifs structurants

IV. Un chantier sur-mesure

- Un calendrier respecté
- Un bilan financier maîtrisé
- La VLN et l'insertion professionnelle

V. Les intervenants du chantier

VI. Rappel de l'historique du chantier de la Voie de Liaison Nord (phases 1 et 2)

II. La Voie de Liaison Nord, un nouvel axe paysager et sécurisé

• Une nouvelle voie urbaine

La Voie de Liaison Nord comprend de nouveaux aménagements. La première phase des travaux a consisté en la création d'une voie nouvelle de 3,9 km soit : 2,9 km de voie nouvelle entre la Route Départementale (RD) 142 et la RD 914 et 1 km de réaménagement de la RD 142. Des voies cyclables et une quinzaine d'arrêts de bus permettant le passage des transports publics longent l'ensemble de ce nouvel aménagement.

Des aires piétonnes ont également été installées le long de la rue d'Anguernaud ; elles accueillent la circulation des vélos, des piétons et les voitures des riverains. Neuf giratoires végétalisés ont été créés permettant une fluidité du trafic sur la nouvelle voie.



Pour une protection accrue contre le bruit, les riverains de la rue d'Anguernaud (soit 1 km de voie) ont bénéficié de l'installation de murs de protection acoustiques végétalisés de 2,5 mètres de haut chacun et les riverains de la rue Sony Labou Tansi de merlons*, également végétalisés.



Pour compléter ce dispositif, un revêtement de chaussée spécifique a également été posé le long de la rue d'Anguernaud pour accentuer l'atténuation du bruit des véhicules circulant sur la route.

L'ensemble de la voie est bordée d'aménagements paysagers équivalents à 70 000 m² d'espaces verts avec la plantation d'arbres, d'arbustes...

Pour permettre à la voie et aux aménagements d'être totalement accessibles à l'ensemble des usagers, des dalles podotactiles ont été installées à chaque passage piéton sur l'ensemble du projet. Tous les arrêts de bus disposés sur la voie nouvelle sont, eux aussi, aux normes PMR (loi sur l'accessibilité de 2005).

* un merlon : ouvrage de protection permettant de protéger un ensemble en l'isolant phoniquement ou visuellement de l'extérieur.

• Un pôle d'échange multimodal

Les objectifs principaux de cet aménagement sont le développement des modes de circulation alternatifs à l'automobile et l'accès à des interconnexions entre différentes lignes du réseau de transports en commun de Limoges Métropole.

Le pôle d'échange - «Pôle Fougéras» - accueille sept lignes de bus :

- Sept lignes de bus (fréquentation de mai 2015 à avril 2016)



La ligne 10 (Serpollet - Charles-Le-Gendre), ligne la plus fréquentée du réseau de transport urbain de Limoges Métropole qui véhicule chaque année 2,65 M de voyageurs,

La ligne 8 (Mal Joffre - Le Palais), qui accueille 2,14 M de voyageurs,

La ligne 20 (Pl. W. Churchill - Pôle Fougéras) qui transporte 1,02 M de voyageurs,

La ligne 29 (Pôle Fougéras - Rilhac-Bramaud) qui accueille 13 500 voyageurs,

La ligne 65 (Pôle Fougéras - Z.I Nord 3) qui accueille 35 000 voyageurs,

Les lignes 18 (Pl. W. Churchill - Beaune/Bonnac) **et 30** (Pôle Fougéras - Rilhac Cassepierre) qui accueillent respectivement 89 000 et 25 500 voyageurs.

Au total, l'ensemble de ces lignes transportent plus de 5,8 millions de voyageurs en moyenne par an.

Les arrêts de bus qui se situent sur ce pôle d'échange se nomme tous : «Pôle Fougéras». Le long de la Voie de Liaison Nord, une quinzaine d'arrêts de bus supplémentaires a également été positionnée afin de permettre de desservir la VLN et le futur parc d'activités de la Grande Pièce. L'ensemble des nouveaux arrêts de bus sont tous aux normes PMR.

• Un tunnel sous l'A20

En septembre 2015 a eu lieu le ripage du tunnel sous l'A20.

Le principe de cette opération a consisté à fabriquer sur une plateforme un ouvrage dont la longueur correspondait à la largeur de l'Autoroute A20. Cet ouvrage a ensuite été déplacé vers son emplacement final, sous l'autoroute après qu'il ait été effectué le terrassement de son emprise. L'Autoroute a alors été provisoirement déviée en 2 x 1 voie sur la rue Guy-Moquet (ex RN20) sous laquelle l'ouvrage a été achevé. L'autoroute a ensuite été reconstruite et ré-ouverte à la circulation.

Un terre-plein directionnel a été également construit à la sortie du tunnel, au niveau du centre routier. À l'automne seront réalisés les aménagements paysagers.



Chiffres clés de l'ouvrage (tunnel) :

68,20 m de long
12 m de large
4,85 m de hauteur
= 4 500 tonnes en tout de structure dont 3 000 ont été ripées

Des chantiers d'assainissement (Limoges Métropole) et d'eau potable (Ville de Limoges) ont également été menés simultanément et de manière coordonnée à la création du tunnel sous l'A20.



III. Une nouvelle voie pour l'essor économique du territoire

• Des objectifs structurants

La Voie de Liaison Nord permet :

- de développer les secteurs résidentiels au nord de l'agglomération (Beaune les Mines, Rilhac Rancon...),
- d'irriguer le parc d'activités de la Grande Pièce, 40 hectares commercialisables, venant compléter le parc de la technopole ESTER,
- de faciliter l'accès à la technopole et à ses écoles d'ingénieurs, au complexe cinématographique, au bois de la Bastide et à L'Aquapolis,
- d'offrir une liaison bus directe nord-sud et est-ouest renforçant ainsi la desserte en transports en commun de cette partie de l'agglomération,
- de développer, en les sécurisant, les modes de circulation alternatifs à l'automobile et ainsi permettre de relier en toute sécurité les secteurs du nord de l'agglomération au centre-ville de Limoges, notamment à l'aide d'itinéraires cyclables,
- de relier les 400 ha de la Zone Industrielle Nord aux 40 ha du parc d'activités de la Grande Pièce.



IV. Un chantier sur-mesure

• Un calendrier respecté

Débutés en juillet 2012, sous maîtrise d'ouvrage de Limoges Métropole, les travaux de la phase 1 se sont achevés en novembre 2013. Les travaux de la phase 2 ont ensuite débuté en octobre 2014 et se sont terminés en mai 2016.

Pour rappel, les principales étapes du chantier ont été les suivantes :

- aménagement de la nouvelle voie de 2,4 km reliant la RD 914 et la RD 142,
- aménagement de la portion concernant la desserte du Châtenet qui représente 270 mètres de voie nouvelle,
- réaménagement de la rue d'Anguernaud (RD 142) avec la mise en place de protections acoustiques dues aux habitations environnantes,
- création d'un pôle d'échange multimodal,
- construction des trois ouvrages d'art (tunnel),
- ripage du tunnel sous l'A20,
- construction de la nouvelle voie qui passe sous l'A20 et mise en circulation.

• Un bilan financier maîtrisé

Les coûts de la Voie de Liaison Nord se sont élevés à 16 590 000 millions d'euros TTC, financés par la Communauté d'agglomération Limoges Métropole. Ce chantier d'envergure a bénéficié de subventions de la part du Conseil Départemental de la Haute-Vienne à hauteur de 3 M d'euros et du FEDER (Fond Européen de Développement Régional) à hauteur de 540 000 euros.

• La Voie de Liaison Nord et l'insertion professionnelle



À noter que sur les 180 000 heures de travail générées par l'ensemble de ce chantier (phases 1 et 2), plus de 4 000 heures ont été réalisées dans le cadre du guichet territorial clauses sociales de Limoges Métropole qui est au service des donneurs d'ordre, des entreprises mais aussi des demandeurs d'emploi suivis dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle.

V. Les intervenants du chantier

- **Maître d'ouvrage** : Communauté d'agglomération Limoges Métropole

- **Maître d'oeuvre** : EGIS France

- **1^{re} phase** : Cinq lots/cinq entreprises

Le lot n° 1 - Terrassement, assainissement et chaussées a été notifié à l'entreprise EUROVIA/COGNAC TP (Limoges/Brive - 87/19)

Le lot n° 2 - Écrans Acoustiques a été notifié à l'entreprise Aximum (Grigny - 69)

Le lot n° 3 - Éclairage Public a été notifié à l'entreprise Spie Ouest-Centre/INEO Réseaux Centre Ouest (Limoges - 87)

Le lot n° 4 - Équipement signalisation a été notifié à l'entreprise Lacroix Signalisation (St Herblain - 44)

Le lot n° 5 - Aménagements Paysagers a été notifié à l'entreprise Limousin Paysage - les bojardins (Couzeix - 87)

- **2^{ème} phase** : Sept lots/sept entreprises

Le lot n° 1 - Terrassement/assainissement a été notifié à l'entreprise EUROVIA (Limoges - 87)

Le lot n° 2 - Fonçage a été notifié à l'entreprise SADE (Limoges - 87)

Le lot n° 3 - Déviation réseaux souples a été notifié à l'entreprise SPIE OUEST-FRANCE (Limoges - 87)

Le lot n° 4 - Ouvrage a été notifié au groupement LAURIERE (St-Front de Pradoux en Dordogne)/VINCI (Cugnaux près de Toulouse - 31)

Le lot n° 5 - Voirie/Assainissement a été notifié à EUROVIA (Limoges - 87)

Le lot n° 6 - Éclairage public a été notifié à INEO réseaux centre (St Priest Taurion - 87)

Le lot n° 7 - Aménagements paysagers a été notifié à ALPHA PAYSAGES (Couzeix - 87)

VI. Rappel de l'historique du chantier de la Voie de Liaison Nord (phases 1 et 2)

- **Juillet 2008**, un premier marché est passé pour le projet de Voie de Liaison Nord, il s'agit d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage,
- **Février 2009**, les premières études de maîtrise d'œuvre sont lancées, elles sont confiées au bureau d'étude Egis France,
- **D'avril à juin 2009**, une concertation est organisée, elle comprend notamment deux réunions publiques qui se sont déroulées à Beaune-les-Mines et au Palais-sur-Vienne,
- **18 novembre 2011**, le projet est Déclaré d'Utilité Publique après une enquête réalisée de mars à avril 2011,
- **Juillet 2012**, les travaux sont lancés pour une première phase de 13 millions d'euros TTC : aménagement d'une voie nouvelle de 3,9 km reliant la RD 914 et 142. Les objectifs : une liaison plus directe entre les communes de Rilhac-Rancon, du Palais-sur-Vienne, le bourg de Beaune-les-Mines, la ZI Nord et le centre-ville de Limoges. Offrir une alternative à l'autoroute A20.
- **15 novembre 2013**, un tronçon de 3 900ml de voies (dont 1050 ml réaménagées) est ouvert à la circulation,
- **6 janvier 2014**, le pôle d'échanges multimodal où se croisent aujourd'hui, sept lignes de transports est mis en service,
- **2 juillet 2014**, le président de Limoges Métropole et le maire de Limoges donnent leur accord pour lancer les travaux de la deuxième phase de la VLN, le franchissement de l'autoroute A20.
- **Octobre 2014**, début des travaux préparatoires - terrassement, fonçage et réseaux souples,
- **Avril 2015**, début des travaux de l'ouvrage – terrassement de la rue Guy-Moquet,
- **Septembre 2015**, ripage du tunnel sous l'A20,
- **Mai 2016**, fin des travaux de la phase 2 de la Voie de Liaison Nord.